

## Chez Pierre Fabre, on soigne le covoiturage

Publié le 12/04/2015 - Jean-Pierre Roland - La Dépêche



Les trois places ont été symboliquement inaugurées en présence de Jean-Claude Aubry, André Mandement, Thierry Suaud et Joel Gauthier - Photo DDM JPR

Trois places de parking réservées exclusivement au covoiturage au sein de l'entreprise Pierre Fabre à Muret encouragent ce mode de transport domicile-travail que préconise le club des entreprises du muretain.

Pollution, dépenses, individualisme, gaspillage d'énergie et de temps sont le quotidien de nombreux salariés du muretain qui utilisent leur véhicule pour se rendre à leur travail... D'autant que les transports en commun ne sont pas adaptés aux horaires de travail. Le covoiturage domicile-travail est donc une solution du «roulez collectif». Le club des entreprises du muretain (CEM) s'est mobilisé depuis plusieurs années sur ce dossier et s'achemine vers l'élaboration d'un véritable plan de déplacements interentreprises (PDIE) du muretain qui préconise dans ses objectifs le développement du covoiturage. «Les différentes phases de ce plan seront présentées en juin prochain» précise Joël Gauthier, le président du CEM.

Ce plan s'enrichit d'initiatives concrètes comme celle que vient de prendre Jean-Claude Aubry le directeur du centre de distribution du groupe Pierre Fabre Dermo-cosmétique à Muret. Membre du CEM, il apporte sa pierre dans ce plan. Sur le parking du personnel de l'entreprise trois places ont été réservées aux «covoitureurs» ; démarche qui prolonge la mise en place d'espaces réservés aux salariés à mobilité réduite. Jean-Claude Aubry a suivi la démarche initiée depuis 2010 par le groupe Pierre Fabre qui vient de mettre en ligne un nouveau site de covoiturage en partenariat avec une société grenobloise [La Roue Verte](#). Au 26 mars, ce site a recueilli 575 inscrits et 453 annonces.

Chez «Pierre Fabre Muret», des volontaires du covoiturage ont déjà adopté cette formule de déplacement. Stéphane qui habite Carbonne «covoiture» avec le même collègue résidant à Salles-sur-Garonne ; Daniel d'Eaunes a adopté le système avec un camarade d'Auterive. Deux véhicules au lieu de quatre sur les routes du muretain chaque jour de la semaine, c'est symbolique certes. Le Cem encourage les entreprises à suivre ce mode de transport salué par André Mandement président de la Cam et le vice-président au développement économique Thierry Suaud. Noémie Le Cocquen conseillère mobilité entreprise à Tisséo et le chef de corps du 3<sup>e</sup> Rmat se sont montrés intéressés par cette initiative.